

CURE DE ST-CIERGES DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS SERVICE DES BÂTIMENTS

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatible avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

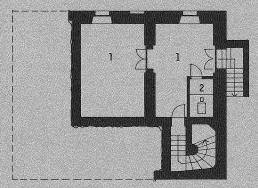
Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton,

quaient qu'on était en pays de Vaud.

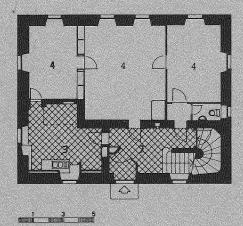
Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

là où parfois la frontière est bien compliquée, elles mar-

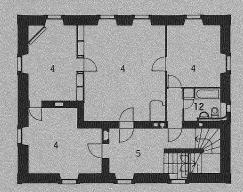
MARCEL BLANC Chef du Département des travaux publics



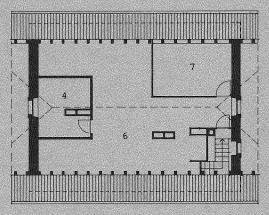
SOUS-SOL



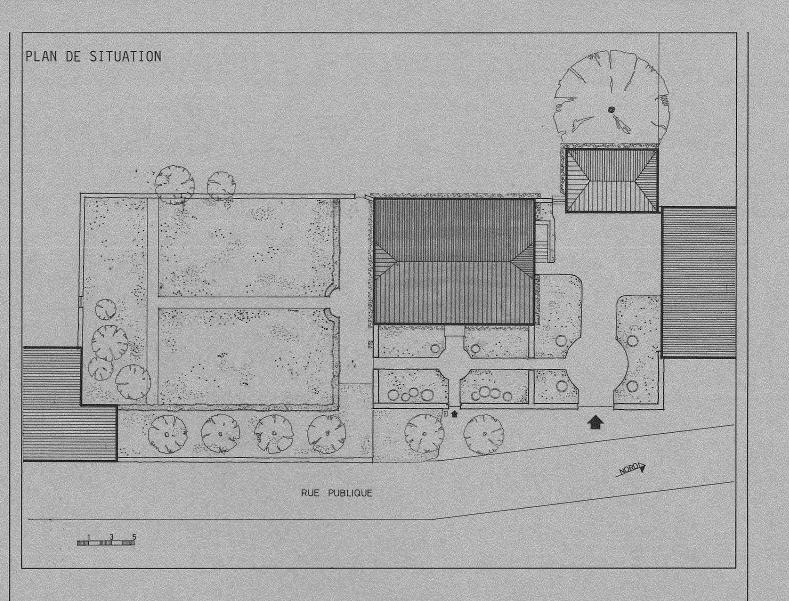
REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGES

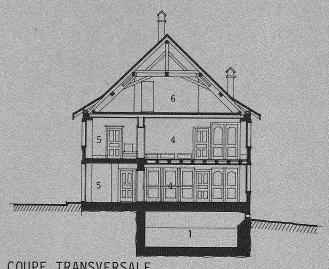


COMBLES

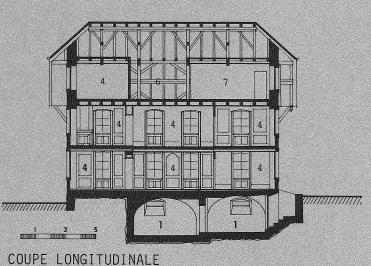


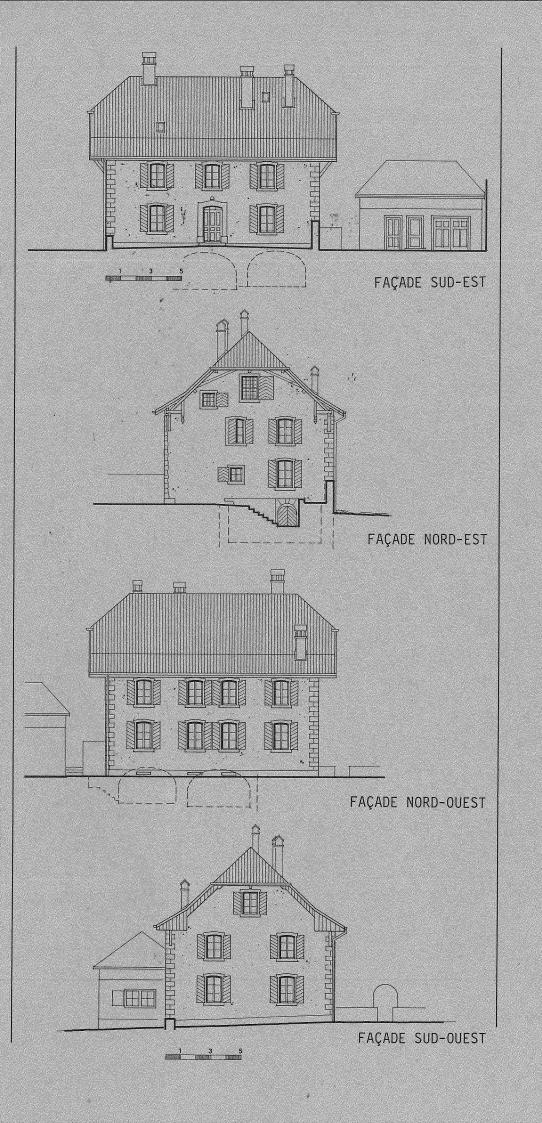
LEGENDE DES PLANS

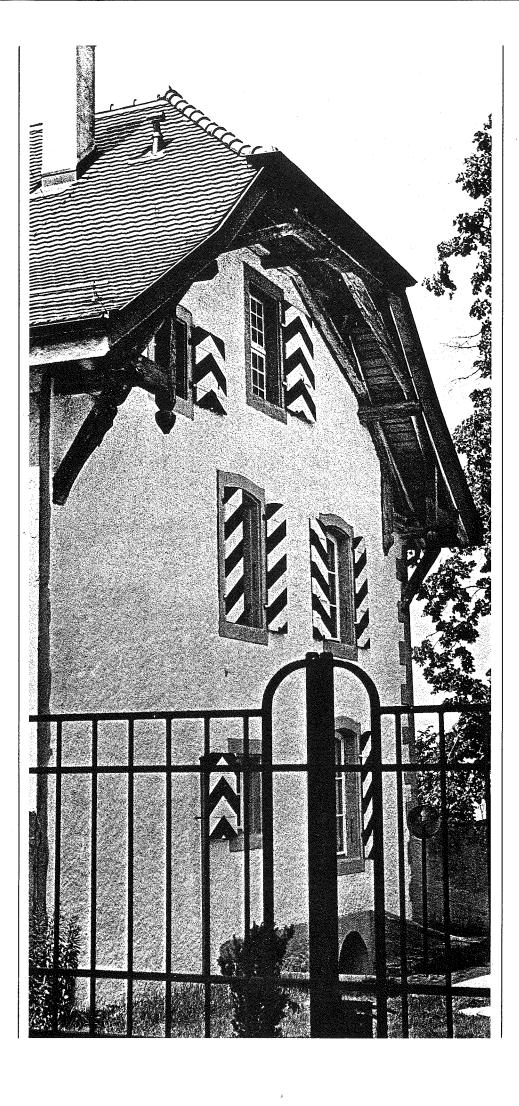
- 1. Sous-sol
 2. Chauffage
 3. Cuisine
 4. Chambres
 5. Dégagements
 6. Combles
 7. Grenier



COUPE TRANSVERSALE







Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe sc. jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1 2 3 4 5 6	d'importance nationale d'importance régionale d'importance locale intéressant dans son contexte non dénué d'intérêt sans qualité particulière altère le site	10 66 44 10 8 15	6,4 42,6 28,4 6,4 5,2 9,7 1,3
		155	100 %

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examens de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraiches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente. Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

JEAN-PIERRE DRESCO Architecte cantonal

- 1. Par sa décision du 2 décembre 1983, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la restauration des cures de Gland, Le Sentier, Ecublens et St-Cierges.
- 2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

M. W. BAUMGARTNER M. R. ACKERMANN Mme A.-M. BERGDOL M. P. CANDAUX

M. D. GAVILLET M. R. GRANDCHAMP M. P. HUNZIKER M. H. MENETREY Mme A.-L. MONNIER M. J.-C. MONNIER Mme R. TROYON

visite les bâtiments concernés et rapporte favorablement au Grand Conseil.

- 3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 28 novembre 1983, un crédit global de Fr. 2'930'000.-- dont Fr. 807'000.-- destinés à la cure de St-Cierges.
- 4. Organisation du maître de l'ouvrage : - État de Vaud, Service des bâtiments :
 - M. H.-R. BRAUN, chef de la section travaux

 - M. J.-P. CHATELAIN, représentant le maître de l'ouvrage

- Architecte Collaborateurs

- Géomètre

M. J.-P. FRAGNIERE

M. F. WAEBER M. P. FRAGNIERE M. L. NICOD



A l'approche du village de St-Cierges par le sud, sur un promontoir, se présentent l'église, la cure et quelques fermes; ce groupe, surmonté par le clocher, domine la modeste agglomération et culmine à l'ouest sur le magnifique plateau ondulé du Gros-de-Vaud.

La cure s'affirme, tant par sa position dominante que par la rigueur de son architecture résidentielle, comme le bâ-

timent élitaire dans le site villageois.

Au cours de son histoire, elle n'a subi que peu de transformations, notamment à l'endroit des façades, gardant ainsi la simplicité originale et bien affirmée des baies disposées de façon symétrique. Un grand toit en croupe et à coyau lui donne une prestance "rurale" distinguée, soulignée par une certaine rigueur. Les chaînes d'angles, les berceaux d'avant-toits, les pignons, contribuent à la cohérence de l'ensemble.

Le bâtiment est composé de trois niveaux sur cave. Le plan des niveaux d'habitation - rez-de-chaussée et étage - , est simple. La grande pièce, accessible dès le vestibule, est placée au centre; elle distribue les pièces latérales toutes reliées entre elles. L'escalier intérieur est agrémenté de quelques éléments - pilastre, arc, parapet - qui attirent l'attention sur la qualité de la conception.

Les éléments intérieurs à préserver - en particulier les revêtements de boiserie assemblée -, ont orienté la nature des travaux de réfection et de restauration. L'essentiel des interventions nécessaires a consité à restaurer avec précaution, à renforcer en cas de besoin, à éviter le remplacement des éléments originaux, voire à supprimer les apports regrettables effectués "pour mettre à neuf" au cours des précédentes décennies.

Utilisant la technologie contemporaine, des panneaux anciens ont été réparés, des poutres réparées, des enduits

piqués, des couleurs originales recherchées.

Ainsi, les façades ont retrouvé la teinte qui est très proche de celle appliquée à la chaux par les constructeurs. De même, les volets, attentivement sondés et expertisés, ont retrouvé leur décor de "chevrons" vert et blanc avec l'inclinaison de leurs premiers jours.

Quelques éléments, en nombre très restreint, n'ont pu être réparés. Conçus avec les caractéristiques et les besoins de notre temps, ces quelques éléments ont été mis en place discrètement pour s'intégrer avec l'ensemble de l'ouvrage. Le bâtiment annexe, dont la construction est largement postérieure, n'a pas les qualités architecturales de la cure.

Il a été traité de façon sobre afin de ne pas porter préjudice à l'affirmation du bâtiment principal.

Les murs d'enceinte existants, ainsi que les aménagements extérieurs affirment avec conviction le caractère particulier de l'habitation de fonction.

La transformation de la cure de St-Cierges, réalisée sous la direction du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en collaboration avec la Section des Monuments historiques, aura été entièrement réalisée dans le respect et l'esprit de ses bâtisseurs. L'empreinte de notre époque ne sera perceptible que par quelques éléments secondaires.

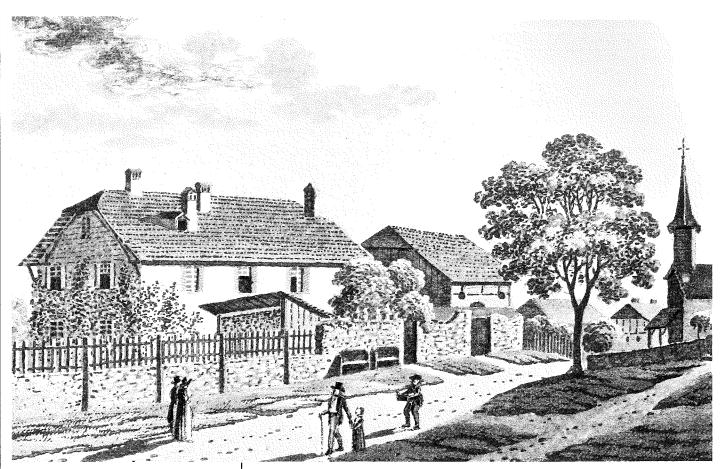
Jean-Pierre FRAGNIERE Architecte SIA Nous ne savons que peu de choses de la première cure de Saint-Cierges, héritée de l'époque médiévale. Elle possédait une grange basse contigue, que l'on suréleva en 1581 au niveau de l'habitation et que l'on couvrit non plus de gros tavillons comme auparavant, mais avec un système mixte de tuiles et de tavillons, appelétuile simple (1). Le logement possédait deux niveaux habitables, du moins en 1622, date à laquelle on créa à l'étage un cabinet d'étude à côté d'une grande chambre chauffée par une cheminée (2). A la suite semble-t-il d'un incendie, en 1671, la cure dut être reconstruite partiellement par les maçons David Poterat et François Vuarney et par le charpentier Recordon, probablement selon des indications de l'architecte officiel bernois Abraham I Dünz (3).

La construction de la cure actuelle, entreprise en 1754, marque une étape importante dans l'histoire architecturale des cures vaudoises, puisqu'elle servit de modèle, à des titres divers, pour cinq autres bâtiments édifiés durant la décennie suivante (4). Elle témoigne également de l'influence exercée par Berne dans ce domaine. En effet, après que deux premiers projets, dont on ignore le détail, aient été présentés par le bailli et soumis à l'examen de l'architecte officiel Emanuel Zehender, ce dernier élabora lui-même un autre plan, dressé à la demande du gouvernement, "sur le modèle des cures alémaniques". Cette solution l'emporta, et LL. EE. chargèrent l'architecte moudonnois Abraham Burnand d'établir un devis sur cette base puis de faire exécuter les travaux (5).

Ce nouvel édifice se distingue de l'ensemble de la production vaudoise précédente par l'abandon du corridor central traversant, et par la création d'un vestibule d'entrée avec escalier latéral s'appuyant contre la façade; cette disposition permet de placer sur l'autre façade principale une grande pièce médiane éclairée par deux fenêtres plus rapprochées et deux cabinets latéraux. Les nouveautés les plus visibles de l'élévation se trouvent dans le nombre de baies - six seulement pour la façade d'entrée et huit du côté opposé - et dans la toiture, où l'on retourne à une forme à demi-croupes qui paraît archaïsante par rapport au toit à quatre pans utilisé en général auparavant.

En l'absence de devis et de comptes détaillés, il n'est guère possible de fournir des renseignements précis sur le déroulement du chantier et sur l'état d'origine du bâtiment. La nouvelle cure s'est élevée approximativement à l'emplacement de l'ancienne, mais sur une plus grande surface de terrain, ceci certainement par le fait que le runal et le four eccupent des édifices séparés

ral et le four occupent des édifices séparés.



Gravure Weibel entre 1822 et 1832

Peut-être a-t-on récupéré des matériaux de la construction précédente, ou même des éléments plus anciens qui proviendraient d'une tour située non loin du village (6). L'intérieur fut muni de boiseries, principalement au rez-de-chaussée, et de fourneaux de "catelles" dont on peut voir encore un exemplaire orné de fleurs, dû sans doute au potier de terre Samuel Grosmann de Moudon. Des travaux supplémentaires importants furent entrepris durant les années suivantes, afin de parer aux dégâts causés par l'humidité : établissement d'un canal de drainage, percement de soupiraux, pose d'une "terpine" sur la face sud, réfection des boiseries du rez-de-chaussée (7). Une rénovation eut lieu en 1775 déjà, qui visa surtout à

aménager les pièces de l'étage. A la chambre de l'angle sud-est, on supprima le gros canal de cheminée montant de la cuisine et on installa un poêle de "catelles" vertes. A la chambre sud-ouest servant de cabinet d'étude, on plaça la cheminée qui existe encore. La grande pièce du milieu et la chambre sud-est reçurent des boiseries. Au rez-de-chaussée, on se contenta de poser un buffet de service dans le vestibule et de passer en peinture à l'huile la chambre du milieu à celle d'à côté (8). Deux ans plus tard, le pasteur prit l'initiative de faire conduire une fontaine à la cure (9).

En 1874, la place venant à manquer pour loger le foin, on décida de reconstruire une adjonction du côté nord de la grange; le projet établi par l'entrepreneur yverdonnois Louis Landry fut encore corrigé par l'un des architectes officiels bernois, Ludwig Emanuel Zehender, avant d'être mis à exécution (10).

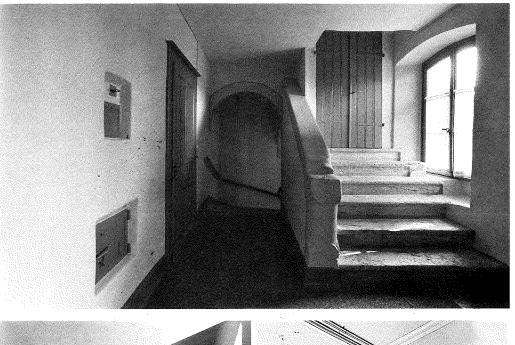
Le XIXe siècle ne paraît pas avoir apporté de modifications majeures à la cure; ce n'est qu'au XXe siècle que le bâtiment fut adapté aux nouvelles normes de confort, avec, en 1921, la création de W.-C. et d'une chambre de bains à l'intérieur, ce qui entraîna la démolition des latrines accolées à la façade nord.

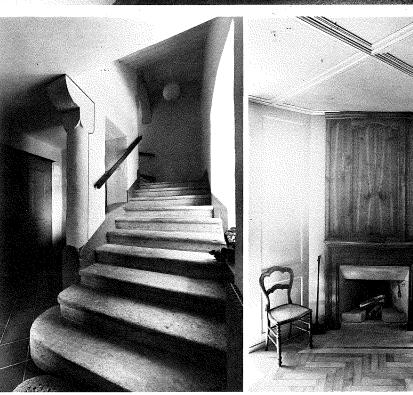
Monique FONTANNAZ Historienne

Notes

- (1). ACV, Bk 1, 1536, 500; Bp42/8, 1581-1582, 401-402. Contrairement à la technique de couvrement à tuile double, où les tuiles se chevauchent en quinconce, la technique à tuile simple d'ispose les tuiles en lignes verticales, les joints entre ces lignes étant assurés par des tavillons placés au-dessous (Chantiers, 4/78, p. 24).
- (2). ACV, Bp 42/15, 1622-1623, 515.
- (3). ACV, Bb 1/13, 176, 8 août 1668; Bb1/14, 32, 2 mars; 34, 14 mars 1671; Bb41/6, 617, 24 nov. 1747; Bp 42/24, 1671-1672.
- (4). Cf surtout Mézières (1755), Cossonay (1756), Avenches (1756), Lussy (1757), Montagny (1766). Pour plus de détails, cf. Monique Fontannaz, <u>Les cures</u> vaudoises, à paraître.
- (5). ACV, Bb 1/72, 320, 2 mars; 360, 6 av.; 393, 26 av.; 477, 5 juil.; 491, 19 juil. 1754.
- (6). Eugène Mottaz, <u>Dictionnaire historique du canton de</u> Vaud, Lausanne 1914 et 1921, II, p. 585.
- (7). ACV, Bp 42/37, 1755-1756, 197-198; 1756, 319; Bp 42/38, 1757-1758, 117; Bm 2/1 b, 433, 10 fev. 1758; Bp 42/39, 1758-1759, 172; Bm 2/2, 219-220, 20 nov. 1762; Bp 42/39, 1763-1764, 96; Bp 42/40, 1766-1767, 105; 1767-1768, 109.
- (8). ACV, Bm 2/3, 508-511, mai 1773; Bp 42/41, 1773, 149; 1774, 127.
- (9). ACV, Bp 42/41, 1775, 139.
- (10). ACV, Bm 2/4, 176-178, janv. 1784; Bp 42/43, 1784, 122; exécution par les entrepreneurs Christ König et Pierre-Abraham Pahud.









CAGE D'ESCALIER - INTERIEUR

Des sondages ont été effectués dans la cage d'escalier de la cure de St-Cierges. On trouvera, ci-dessous, la liste des différents décors qui ont recouvert les parois de la cage d'escalier classés par ordre chronologique relatif :

Premier décor :

Peinture à la chaux (décor vraisemblablement d'origine (1756-1759); parois peintes en blanc sur enduit à la chaux lissé; rampe d'escalier en molasse appareillée et jointoyée au mortier de chaux probablement non peinte, tel qu'on peut le voir au-delà de la fermeture séparant le premier du deuxième étage.

Deuxième décor :

Peinture à la chaux (ce décor pourrait être celui dont il est fait mention en 1773); parois blanches; rampe d'escalier peinte en blanc sauf la main courante, peinte en gris clair bleuté jusqu'à 15 cm. au-dessous de la courbure sur chaque face. Les arcs sont peints en gris clair bleuté et sont prolongés sur les parois par des pilastres signifiés par un gris légèrement plus foncé. Ces pilastres peints s'appuient sur une plinthe de 40 cm. de haut environ, gris clair bleuté. La couleur de la plinthe et la main courante ne sont pas soulignées de trait noir comme on pourrait s'y attendre.

Troisième décor :

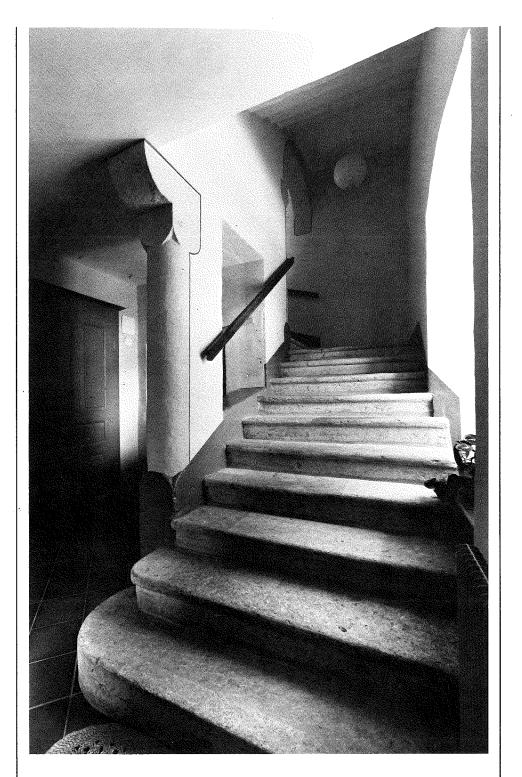
Peinture à la chaux; parois peintes en ocre jaune. Le dessin du décor précédent est repris mais les éléments architecturaux sont légèrement plus étroits. La rampe est peinte en gris foncé, les pilastres, les arcs et la plinthe en gris légèrement plus clair. Tout l'intérieur de la cage d'escalier à partir de ce troisième décor a été plusieurs fois badigeonné de manière uniforme à la chaux avec des couleurs différentes.

Quatrième décor : Brun-rouge uniforme.

Cinquième décor : Ocre jaune, légèrement verdâtre.

Sixième décor : Gris clair uniforme.

Septième décor : Gris jaunâtre.



Huitième décor : Ocre jaune orangé.

Neuvième décor :

Le neuvième décor est celui que l'on voit actuellement, de couleur beige, appliqué à l'huile. Les chambranles des portes donnant dans la cage d'escalier semblent avoir été non peints à l'origine. La surface du bois est assez foncée. Ils furent par la suite peints à l'huile d'un gris très foncé, puis d'un gris clair bleuté qui pourrait être relié au décor No 6 ou au décor No 7, et enfin de la couleur actuelle.

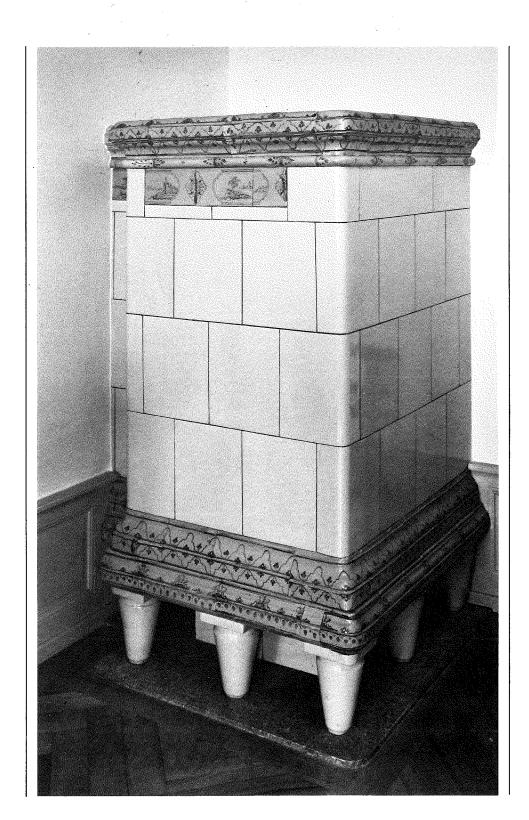
Théo-Antoine HERMANES Restaurateur d'art En étalant les pièces retrouvées dans la sous-pente du galetas, telles que corniches, socles, sous-socles, frises et filets, et tenant compte du canal, l'emplacement d'origine du fourneau a pu être déterminé avec exactitude. Les catelles du corps du poêle, ainsi que les pieds, n'ont pas été retrouvés.

En effet, ces catelles ont sans doute, comme beaucoup d'autres à une certaine époque, été utilisées pour des encadrements de cheminées.

Dans un lot de catelles anciennes, en l'occurence de poêles démontés à Colombier, des pièces de la même époque en "gris de Versailles" avec le même arrondi ont été retrouvées.

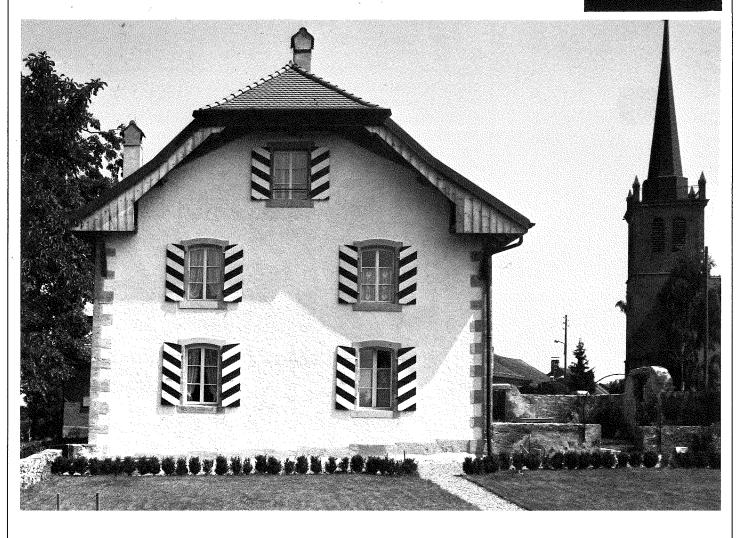
De ce fait, il fut décidé de le reconstruire. Exécution en système de chauffage à bois à accumulation. Le tout repose sur un socle en béton ancré dans le mur porteur, caché par du grès de Molière.

Peter GOOD Poêlier-fumiste





APRES



CHRONOLOGIE DES TRAVAUX	
Confirmation du mandat	15.11.1982
Relevé	25.01.1983
Avant-projet / Projet définitif	24.05.1983
Plans d'exécution	25.06.1983
Appel de soumissions	27.05.1983
Etablissement des soumissions	08.07.1983
Devis	06.09.1983
Approbation du crédit	28.11.1983
Mise à l'enquête	20.10.1983
Début des travaux	01.03.1984
Fin des travaux	15.03.1985
Décompte final	21.10.1985

MACONNERIE

Démolitions intérieures au rez-de-chaussée, piquage des sols carrelés, déplacement d'une ouverture d'accès à la cuisine, enlèvement du tambour d'entrée, suppression de la fosse septique.

Raccordement des écoulements à la canalisation, nouvel écoulement à la cuisine. Assainissement des fondations, drainage partiel, pose de briques de béton caverneux, de tissus poreux et d'un lit de gravier. Piquage du crépi ciment de l'ensemble des façades. Construction de galandages pour sanitaire et d'une nouvelle souche de cheminée. Percements divers pour gainages techniques. Nivellement de la cave avec du gravier. Exécution de massif pour meuble cuisine. Assainissement intérieur partiel du mur de façade sud-ouest. Empochement des façades, crépi à la chaux, deux couches, projeté grossier non lissé. Arrachage de vieux buissons, réfection des murs d'enceinte.

ECHAFAUDAGES

Echafaudages légers sur les quatre façades, y compris pont de ferblantier. Protection des façades pignon avec feuille de polyéthylène sur échafaudages. Pont de travail sur toiture pour réfection des souches hors-toit et capes de fumée.

CHARPENTE

Démontage et repose à neuf des larmiers, virevents et corniches moulurées. Démontage et repose à neuf d'un seul chevron. Sous-toiture avec lambrissage à recouvrement sur chevrons. Bâchage de la toiture, en alternance avec les travaux de couverture. Démontage et repose à neuf des lambris de protection du berceau en façade pignon sud-ouest.

CONSERVATION DU BOIS

Traitement fongicide de surface de l'ensemble de la charpente, injections partielles.

Restauration éléments de charpente, au moyen de résine d'epoxy coulée pour l'avant-toit de la façade nord-est, - tête de sablière, bras de jambe de force, chandelles en pointe suspendue -.

PIERRE NATURELLE

Lavage des encadrements en grès de la Molière, remplacement de plusieurs tablettes, montants ou partie des montants et linteaux cintrés. Réfection des joints.

Réparation de l'escalier intérieur consistant à remplacer des mauvais rapiéçages, ainsi que le palier intermédiaire complet.

MENUISERIE

Restauration des boiseries anciennes intérieures, murs et plafonds dont un panneau et encadrement en cerisier d'une cheminée ouverte remise en fonction. Réfection des fenêtres, changement de quatre fenêtres. Nouveau tambour d'entrée. Nouvelles portes et armoires pour locaux sanitaires. Isolation du plancher des combles au moyen d'isolation mi-dure recouverte de panneaux en aggloméré. Dépose et réfection des volets contrevents, portes d'entrée, etc. Nouvelles portes extérieures et escalier intérieur dans l'annexe lessiverie.

VITRERIE

Restauration de l'ancienne vitrerie. Glaces neuves pour tambour d'entrée.

FERBLANTERIE

Dépose de l'ancienne ferblanterie en tôle galvanisée par nouvelle ferblanterie en cuivre. Création de trois tabatières de toiture neuves. Barres-à-neige.

PARATONNERRE

Pose d'une installation de protection contre la foudre.

COUVERTURE

Dépose de l'ancienne couverture. Nettoyage à la pression. Récupération env. 15%. Pose d'une couverture neuve, tuiles MH rouges sur bâtiment cure. Repose des tuiles récupérées sur bâtiment annexe.

ELECTRICITE

Contrôle et remise en état des installations existantes. Transformation de l'introduction aérienne en souterraine. Tableau électrique préfabriqué neuf. Nouvelle installation de lumière au sous-sol et aux combles. Installation d'un luminaire sur pied extérieur. Quelques éléments de lustrerie intégrés.

CHAUFFAGE

Dépose et repose à neuf de chaudière et brûleur, avec régulation automatique. Contrôle des installations de distribution existantes. Changement d'emplacement de quelques radiateurs et conduites.

SANITAIRE

Nouvelle introduction d'eau. Démontage et enlèvement des anciennes installations. Nouvelle batterie de distribution d'eau. Nouvelles installations et raccordement pour le W.-C. et la cuisine au rez-de-chaussée, pour le bain et l'étage. Appareils neufs. Nouveau raccordement de la les-

siverie dans l'annexe.

INSTALLATION CUISINE

Pose d'un nouvel agencement dans la cuisine, hotte aspirante sur emplacement cuisinière.

PLATRERIE

Mise en place de plafond suspendu en panneaux de plâtre lissés dans le grand salon du rez-de-chaussée, avec deux formes conoïdes vers les fenêtres. Doublage des parois de la chambre indépendante des combles au moyen de plaques sandwich ciment-isolation. Pose de tissus sur mousse collé en pleine surface sur plafonds plâtrés fissurés. Enduisage partiel de murs intérieurs.

SERRURERIE

Mise en place de quatre portails neufs.

CARRELAGES

Vestibule d'entrée et cuisine, grès cérame Manoir 25 x 25 cm. posé en diagonale.

Surface de travail, entre meubles cuisine et salle-debains étage, faïences 10 x 10 cm. vert et brun.

PAROUETS

Pose de nouveau parquet dans une chambre à l'étage (anciennement tapis bord à bord), soit parquet préfabriqué en chêne, dessin à fougères, posé sur chape sèche. Restauration des anciens parquets par ponçage et encaustiquage.

FUMISTERIE

Reconstitution complète d'un poêle en céramique d'après fragments épars retrouvés sur place. Remise en fonction et restauration d'un autre poêle en céramique. Réouverture et remise en fonction d'une cheminée à foyer ouvert, avec chenets vaudois en molasse.

PEINTURE

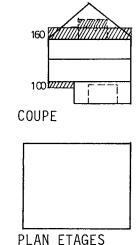
Décapage des anciennes peintures sur boiseries intérieures. Peinture à l'huile naturelle trois couches brosse platée sur boiseries, tons différents au rez-de-chaussée et à l'étage. Peinture huile mate trois tons sur murs et plafonds dans vestibules. Dessins de décor dans montée d'escalier et sur voûtes en pierre naturelle peinte, en s'inspirant des témoins anciens. Pose de papiers peints ingrain dans deux chambres. Décapage des volets. Peinture des façades au moyen de chaux appliquée à la fresque sur crépi projeté grossier. Peinture anti-rouille de couleur sur éléments de serrurerie et ferrements de volets.

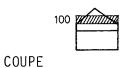
AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Pose d'un collecteur de raccordement à l'égoût communal, avec chambres de contrôle.

Elaguage d'un gros tilleul existant. Mise en forme de la cour et chemins d'accès. Pavage complet de ces surfaces avec pavés Piazza, deux dessins concentriques. Mise en forme de la surface jardin de curé, avec allées en gravillons. Pose de boulets du Jura contre les pieds de façades. Taille de haie de buis existante. Plantations diverses d'arbustes, arbres fruitiers, deux tilleuls vers portail d'entrée. Ensemencement de gazon, etc.

CUBE SIA SELON LA NORME SI	A 116	
CURE Cave Supplément terre-plein Escalier extérieur	in the second	266,83 m3 69,08 m3 12,36 m3
Rez-de-chaussée Etage Combles Supplément chambre		451,95 m3 470,92 m3 252,84 m3 45,19 m3
Total cure		1'569,17 m3
ANNEXE Rez-de-chaussée Combles Supplément combles		120,18 m3 43,75 m3 46,05 m3
Total annexe		209,98 m3
TOTAL CUBE SIA 116	=======================================	1'779,15 m3
Base Devis général Début des travaux Fin des travaux	indice du 01.04. indice du 01.10. indice du 01.01. indice du 01.04.	.1983 : 129,6 .1984 : 130,1







MATRICE DES SURFACES Surface de la parcelle Surface bâtie - cure - annexe Surface carrossable Surface jardin Surface pré	2'455 m2 158 m2 46 m2 196 m2 750 m2 1'305 m2
Coût CFC 2 /m2 brut Fr. Coût total /m3 SIA 116 Fr.	343.50 /m3 1'157 /m2 407.50 /m3 1'373 /m2
SURFACE BRUTE DES PLANCHERS Surfaces habitables: - rez-de-chaussée (entrée, vestibule, cuisine, WC. séparé, 3 chambres) - étage (vestibule, salle-de-bains, 4 chambres) - combles (1 chambre) Surfaces non habitables: - sous-sol (cave, chaufferie, dégagement)	116 m2 116 m2 14 m2 89 m2
- combles non chauffés - annexe (lessiverie, garage, combles)	102 m2 92 m2
Total des surfaces brutes habitées (47%) Total des surfaces brutes non habitées (53%)	246 m2 282 m2
Total de surface brute	528 m2

Levée des lieux
Maconnerie
1.1 Echafaudages
Canalisations extérieures 16'318 Jardinage 47'380 Honoraires architecte 8'378 C 5 FRAIS SECONDAIRES 28'978 4,0% Autorisations, taxes 2'010 Reproduction documents 3'551 Autres frais secondaires 5'614 Frais divers 8'678.90 Fonds artistique 9'124.10 TOTAL DES TRAVAUX * 725'100 100%
Jardinage
Autorisations, taxes 2'010 Reproduction documents 3'551 Autres frais secondaires 5'614 Frais divers 8'678.90 Fonds artistique 9'124.10 TOTAL DES TRAVAUX * 725'100 100%
2 Reproduction documents 3'551 6 Autres frais secondaires 5'614 9 Frais divers 8'678.90 Fonds artistique 9'124.10 TOTAL DES TRAVAUX * 725'100 100%
720 1001
Hausse 1984 comprise dans total des travaux (5'389 0,7%)

ES ENTREPRISES

R. PROTTI
R. PROTTI
J. MICHON
RENOFORS S.A.
J.-P. AEBISCHER
S. CAPRARA
A. KOVINGER & Fils
G. CRISINEL
CAPT & Cie
TELECTRIC
J.-P. AEBISCHER
A. DESPONDS
A. DESPONDS
INTERCUISINES S.A.

ISOCOLOR S.A.

Ph. STECK
R. AMY
MENETREY S.A.
P. GOOD
M.-A. JACCARD
PRO JARDIN S.A.

Maçonnerie
Echafaudages
Trait. charpente
Taitement bois
Charpente
Pierre naturelle
Menuiserie
Ferblanterie
Paratonnerre
Electricité
Couverture
Chauffage
Sanitaire
Cuisine

Plâtrerie/
peinture
Serrurerie
Carrelages
Parqueterie
Fumisterie
Nettoyages
Jardinage

Chapelle Chapelle Essertines Tour-de-Peilz Lucens Lausanne Moudon Thierrens Epalinges Bioley-Magnoux Lucens Moudon Moudon Villars-Ste-Croix Prilly

Moudon Moudon Lausanne Prilly Romanel St-Sulpice

4 Mars 1987 Publication du Service des bâtiments

10, place de la Riponne CH - 1014 Lausanne Conception graphique : Andre Bovey, ASG-SGV Photos : François Bertin, Grandvaux Impression : Favre et Winteregg, Bussigny